



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 27 avril 2016 à 9 heures en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 1 Place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. David De Cotis, vice-président du Comité exécutif, et Raynald Adams ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Virginie Dufour, sous la présidence de M. Marc Demers, maire et président du Comité exécutif, formant la totalité des membres du Comité exécutif;

Sont aussi présents:

- M. Serge Lamontagne, directeur général;
- Me Chantal Sainte-Marie, greffière.

CE-2016/1288

PROCOLE D'ENTENTE – VILLE DE LAVAL ET LA CORPORATION DE LA SALLE ANDRÉ-MATHIEU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation de la salle André-Mathieu pour la production déléguée de l'événement «Ose Laval 2016»;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents requis.

(Réf: 0-1)

CE-2016/1289

ÉLABORATION – ENTENTE DE GESTION LAVAL TECHNOPOLE ET VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1289
(suite)

d'autoriser le directeur général adjoint, développement économique, à élaborer un projet d'entente de gestion entre Laval Technopole et la Ville de Laval pour une période de deux (2) années à compter du 19 avril 2016 jusqu'au 19 avril 2018.

(Réf: 0-2)

CE-2016/1290

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CLD DE LAVAL – FONDS FLI**

Le Comité exécutif prend acte du rapport préparé par la Direction générale, développement économique, le 27 avril 2016 concernant le rapport du Conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) de Laval au premier trimestre 2016 concernant les investissements du fonds FLI.

(Réf: 0-3)

CE-2016/1291

**AVIS NUMÉRO 9 – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES
SOUMISSION «10295»**

Le Comité exécutif prend connaissance de l'avis de travaux supplémentaires préparé par la firme SNC-Lavalin inc. concernant les travaux prévus à la soumission «10295», qui lui est transmis à titre d'information par le Bureau des grands projets.

(Réf: 0-4)

CE-2016/1292

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – RAPPORT
PÉRIODIQUE NON CONSOLIDÉ**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil de recevoir le rapport périodique non consolidé pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016, comme il est préparé par le Directeur des finances et trésorier de la Ville de Laval, conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

(Réf: 1-1)



CE-2016/1293

DÉBOURSÉS

Le Comité exécutif reçoit le rapport du Trésorier daté du 21 avril 2016 concernant des déboursés au montant de 7 444 035 \$ et le dépose aux archives pour référence.

(Réf: 1-2)

CE-2016/1294

**DEMANDE ACCEPTÉE – DÉROGATION MINEURE
FERNAND ST-PIERRE**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro CCU-2016-65;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au règlement L-2000 formulée par M. Fernand St-Pierre, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour une habitation unifamiliale isolée existante sur le lot 1 404 775 du cadastre du Québec, 280 rue Blanche-Beauregard, une cour avant d'une profondeur de 4,13 mètres (13,55 pieds) et une cour latérale sud-est d'une largeur de 2,86 mètres (9,38 pieds) au lieu d'un minimum de 4,57 mètres (15 pieds) et 3,05 mètres (10 pieds) respectivement, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2016-65.

(D/U: 2016-462)

(Réf: 2-1)

CE-2016/1295

**DEMANDE ACCEPTÉE – DÉROGATION MINEURE
VILLE DE LAVAL**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro CCU-2016-64;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au règlement L-2000 formulée par le Service de l'urbanisme, à l'effet d'autoriser, pour une habitation unifamiliale isolée existante sur le lot 3 816 605 du cadastre du Québec, 2408 boulevard Prudentiel,



CE-2016/1295
(suite)

une cour latérale nord-ouest, d'une largeur de 1,68 mètre (5,51 pieds) au lieu d'un minimum de 3,05 mètres (10 pieds), et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2016-64.

(D/U: 2016-236)
(Réf: 2-2)

CE-2016/1296

**DEMANDE ACCEPTÉE – DÉROGATION MINEURE
FLORENT DUFORT**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro CCU-2016-63;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au règlement L-2000 formulée par M. Florent Dufort, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour une habitation unifamiliale isolée existante sur le lot 1 640 803 du cadastre du Québec, 258, 5^e Avenue, une cour avant d'une profondeur de 1,63 mètre (5,35 pieds) au lieu d'un minimum de 4,57 mètres (15 pieds) au regard de la profondeur minimale de la cour arrière à l'intérieur de laquelle les normes associées à la cour avant s'appliquent, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2016-63.

(D/U: 2015-5082)
(Réf: 2-3)

CE-2016/1297

AVIS DE MOTION – L-11868

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la Greffière ou au Greffier adjoint d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil, un projet d'avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-11868 décrétant une dépense et un emprunt pour l'exécution de travaux de réfection du viaduc Cartier au-dessus de l'emprise du Canadien Pacifique et le réaménagement de ses approches, incluant les généralités, les travaux de structure, de génie civil,



CE-2016/1297
(suite)

d'éclairage, de maintien de la circulation et signalisation temporaire, de feux de circulation ainsi que la révision des documents contractuels et permis de la compagnie ferroviaire du Canadien Pacifique.

(Réf: 2-4)

CE-2016/1298

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-11868**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-11868 décrétant l'exécution de travaux de réfection du viaduc Cartier au-dessus de l'emprise du Canadien Pacifique et le réaménagement de ses approches et décrétant un emprunt de 8 035 000 \$ à cette fin, financé et remboursé comme prévu audit règlement.

(Réf: 2-4)

CE-2016/1299

AVIS DE MOTION – L-12216

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la Greffière ou au Greffier adjoint d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil, un projet d'avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12216 décrétant une dépense et un emprunt pour l'exécution de travaux de réfection de conduite d'aqueduc et de chaussée, ainsi que des travaux de correction du drainage sur une partie de la rue Saulnier, incluant des travaux de signalisation permanent.

(Réf: 2-5)

CE-2016/1300

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-12216**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1300
(suite)

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-12216 décrétant l'exécution de travaux de réfection de conduite d'aqueduc et de chaussée, ainsi que des travaux de correction du drainage sur une partie de la rue Saulnier et décrétant un emprunt de 2 670 000 \$ à cette fin, financé et remboursé comme prévu audit règlement.

(Réf: 2-5)

CE-2016/1301

AVIS DE MOTION – L-11365

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la Greffière ou au Greffier adjoint d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil, un projet d'avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-11365 décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition d'une partie des lots 1 718 754, 1 718 755, 1 718 780, 1 719 231, 1 720 100, 1 720 221 ainsi que le lot 4 349 263 du cadastre du Québec pour compléter l'emprise d'un tronçon du boulevard Saint-Martin Ouest, situé à l'ouest de la rue Fauteux.

(Réf: 2-6)

CE-2016/1302

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-11365**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-11365 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 718 754, 1 718 755, 1 718 780, 1 719 231, 1 720 100, 1 720 221 ainsi que le lot 4 349 263 du cadastre du Québec pour compléter l'emprise d'un tronçon du boulevard Saint-Martin Ouest, situé à l'ouest de la rue Fauteux, et décrétant un emprunt de 1 511 000 \$ à cette fin, financé et remboursé comme prévu audit règlement.

(Réf: 2-6)



CE-2016/1303

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – ÉCHANGE DE LOTS
9095-9032 QUÉBEC INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'autoriser l'échange du lot 4 911 416 du cadastre du Québec, d'une superficie de 353,7 mètres carrés, propriété de la Ville de Laval, d'une valeur de 78 000 \$, contre le lot 5 031 330 dudit cadastre, d'une superficie de 272,2 mètres carrés, propriété de la compagnie 9095-9032 Québec inc, ses représentants, successeurs ou ayants droits, d'une valeur de 68 500 \$ le tout avec une soulte de 9 500 \$ en faveur de la Ville de Laval et que ladite somme soit versée dans le fonds de parcs et terrains de jeux;

que les frais notariés, d'arpentage et de radiation, s'il y a lieu soient à la charge de la requérante;

d'autoriser le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Laval les documents requis.

(Réf: 4-1)

CE-2016/1304

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – OFFRE DE VENTE
LOT 1 404 965 – CADASTRE DU QUÉBEC**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'approuver l'offre de vente au montant de 255 000 \$ pour l'acquisition du lot 1 404 965 du cadastre du Québec, propriété de M. Réal Lagacé et Mme Marye-Lynne Picard, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, d'une superficie de 398,0 mètres carrés, avec bâtiment dessus érigé portant l'adresse 922 avenue Léo-Lacombe, nécessaire à l'emprise de l'avenue Léo-Lacombe ainsi qu'à la création d'un parc dans le cadre du PPU Concorde, le tout comme montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. Alain Sansoucy, arpenteur-géomètre, le 9 décembre 2014 et portant le numéro 33134 de ses minutes;

d'autoriser Me Mario Beauchamp, notaire de l'étude Notaires Beauchamp Cyr inc., à préparer l'acte de vente requis;

d'autoriser le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Laval les documents requis.

(Financement: L-12328-F)

(C/T: 1403035)

(Réf: 4-2)



CE-2016/1305

ACQUISITION – LOT 2 071 373 – CADASTRE DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'offre de la succession Domenico Molinaro, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville de Laval pour la somme de 1 000 \$, le lot 2 071 373 du cadastre du Québec, d'une superficie de 898,1 mètres carrés, pour fins de remembrement de la zone agricole permanente;

que Me Vincent Auclair, notaire de l'étude Auclair et Chartrand Notaires, soit autorisé à préparer l'acte de vente requis;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents requis.

(C/T: 1402992)

(Réf: 4-3)

CE-2016/1306

VIREMENT DE CRÉDITS – ÉVALUATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits au montant de 1 525 \$ formulé par le Service de l'évaluation requis pour le remembrement de la zone agricole permanente ainsi que les frais notariés:

du poste budgétaire:

81109-9114-00-187304 = 1 525 \$

aux postes budgétaires:

24704-1323-01-114120 = 525 \$

24704-1323-01-117310 = 1 000 \$

(Réf: 4-3)

CE-2016/1307

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – ADDENDA
ENTENTE DE DÉLÉGATION 2015-2016 – CLD DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1307
(suite)

que recommandation soit faite au Conseil d'approuver l'addenda à l'entente de délégation 2015-2016 à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre local de développement (CLD) de Laval, visant à reconduire ladite entente pour une période additionnelle de six (6) mois;

d'autoriser le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Laval les documents requis.

(Réf: 5-1)

CE-2016/1308

AVIS DE MOTION – L-12401

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la Greffière ou au Greffier adjoint d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil, un projet d'avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12401 pour modifier le règlement L-10836 et ses amendements prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville.

(Réf: 5-2)

CE-2016/1309

RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-12401

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-12401 pour modifier le règlement L-10836 et ses amendements prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville.

(Réf: 5-2)

CE-2016/1310

AVIS DE MOTION – L-12416

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1310
(suite)

de demander à la Greffière ou au Greffier adjoint d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil, un projet d'avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12416 pour modifier le règlement L-12221 visant à accorder une subvention pour favoriser le soutien des personnes âgées de 65 ans ou plus.

(Réf: 5-3)

CE-2016/1311

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-12416**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-12416 modifiant le règlement L-12221 visant à accorder une subvention pour favoriser le soutien des personnes âgées de 65 ans ou plus.

(Réf: 5-3)

CE-2016/1312

**ENTENTE DE DÉROGATION ACCEPTÉE – VILLE DE
LAVAL ET PHARMETICS (2011) INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'entente de dérogation à intervenir entre Ville de Laval et Pharmetics (2011) inc., concernant l'application des règlements numéros 2008-47 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et L-12330 de la Ville de Laval;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents requis.

(Réf: 7-1)

CE-2016/1313

SUBVENTION – CLUB DE L'ÂGE D'OR ST-ÉDOUARD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1313
(suite)

qu'une subvention de 3 000 \$ soit versée au Club de l'Âge d'or St-Édouard pour la location d'un local appartenant à la paroisse Saint-Théophile, et ce, pour l'année 2015.

(C/T: 1404142)
(Réf: 8-1)

CE-2016/1314

**SUBVENTIONS – CLUB D'OBSERVATEURS D'OISEAUX
ET SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

qu'une subvention totale de 2 000 \$ soit versée aux organismes suivants afin de soutenir leurs activités respectives pour l'année 2016:

- | | | |
|---|---|----------|
| - | Club d'observateurs d'oiseaux de Laval | 1 000 \$ |
| - | Société d'horticulture et d'écologie de Laval | 1 000 \$ |

(C/T: 1404134)
(Réf: 8-2)

CE-2016/1315

SUBVENTION – ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

qu'une subvention de 150 000 \$ soit versée à l'Orchestre symphonique de Laval pour l'année 2016.

(C/T: 1403815)
(Réf: 8-3)

CE-2016/1316

**PROTOCOLE D'ENTENTE – VILLE DE LAVAL ET
COLLÈGE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Collège Laval concernant le versement d'une subvention de 7 262,50 \$ afin de réaliser une étude scénographique visant la



CE-2016/1316
(suite)

mise à jour de l'acoustique et des équipements scéniques spécialisés du Théâtre Marcellin-Champagnat soit et, par la présente, est approuvé;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval.

(C/T: 1402235)
(Réf: 8-4)

CE-2016/1317

**PROJET PILOTE – BIBLIOTHÈQUE MULTICULTURELLE
AMENDEMENT RÈGLEMENT L-12270**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à procéder à un projet pilote à la bibliothèque Multiculturelle et à offrir un nouveau service d'impression en couleur;

d'autoriser les modifications de tarifs proposés, soit de fixer le coût des impressions et des reproductions en noir et blanc à 0,10 \$ / page et d'instaurer un nouveau prix de 0,25 \$ / page pour le nouveau service d'impression en couleur;

d'apporter un amendement au règlement numéro L-12270 concernant les bibliothèques publiques de la Ville de Laval, annexe «A»;

que le Service des affaires juridiques prépare le projet de règlement requis.

(Réf: 8-5)

CE-2016/1318

PROGRAMME-CADRE AQUATIQUE ESTIVAL 2016

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que la mise en œuvre du programme-cadre aquatique estival 2016 préparé par le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social au mois d'avril 2016 soit et, par la présente, est approuvée;



CE-2016/1318
(suite)

il est également résolu que ledit Service ainsi que le Service des travaux publics assument la réalisation dudit programme.

(Réf: 8-6)

CE-2016/1319

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – ENTENTE
CORPORATION DE LA SALLE ANDRÉ-MATHIEU**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation de la salle André-Mathieu pour la production et la réalisation de la Fête nationale du Québec 2016;

de verser à la Corporation de la salle André-Mathieu un montant maximal de 493 000 \$ (avant taxes) selon les modalités prévues à ladite entente;

d'autoriser le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Laval les documents requis.

(C/T: 1404867)

(Réf: 8-7)

CE-2016/1320

**PRODUCTION ET RÉALISATION – FÊTE NATIONALE DU
QUÉBEC 2016**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à coordonner la production et la réalisation de la Fête nationale du Québec 2016;

d'autoriser les Services de police, des communications et du marketing, de sécurité incendie, de l'ingénierie et des travaux publics à collaborer à la réalisation de l'événement.

(C/T: 1404867)

(Réf: 8-7)



CE-2016/1321

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – ENTENTE – VILLE
DE LAVAL ET SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de transport de Montréal (STM) visant à établir les paramètres d'intervention du Service de police de Laval à l'intérieur du matériel roulant et des immeubles exploités par ou pour la STM sur le territoire de la Ville ainsi que la rétribution et la tarification de ses interventions;

d'autoriser le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Laval les documents requis.

(Réf: 10-1)

CE-2016/1322

**TOLÉRANCE DE STATIONNEMENT
BOULEVARD LE CARREFOUR**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que, dans le cadre des rénovations du concessionnaire Porsche Lauzon situé aux 2435 et 2455 boulevard Chomedey, le stationnement soit permis sur le boulevard Le Carrefour du côté nord, entre le boulevard Chomedey et l'avenue Albert-Murphy, du 1^{er} mai au 31 juillet 2016, les endroits interdits en tout temps doivent toutefois être respectés.

(Réf: 10-2)

CE-2016/1323

**ACTE DE SERVITUDE – HYDRO-QUÉBEC ET BELL
CANADA**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de consentir à Hydro-Québec et Bell Canada, une servitude de dix-huit (18) mètres carrés sur une partie du lot 1 357 653 du cadastre du Québec, nécessaire à l'installation d'infrastructures de distribution d'électricité et de télécommunication, tel qu'illustré sur le plan de servitude numéro 6717B65434532N, préparé par Hydro-Québec pour de bonnes et valables raisons;



CE-2016/1323

(suite)

que la Greffière ou le Greffier adjoint, soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval le document «Établissement des droits réels de servitude pour les lignes électriques et de télécommunication» préparé par Hydro Québec et identifié sous le numéro de réseau 65434532 et portant sur une servitude à consentir sur le lot 1 357 653 du cadastre du Québec dans le cadre du projet DCL-21920256;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents requis.

(Réf: 12-1)

CE-2016/1324

CERTIFICAT – 9264-6694 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que, dans le cadre du projet d'agrandissement du stationnement pour le bâtiment situé au 600 boulevard Armand-Frappier, sur les lots 2 234 255 et 3 935 507 (projeté 5 886 242) du cadastre du Québec, la Greffière ou au Greffier adjoint soit autorisé pour émettre, au nom de la compagnie 9264-6694 Québec inc., un certificat attestant que la municipalité ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation requise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, pour les fins de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

(Réf: 12-2)

CE-2016/1325

AVIS DE MOTION – L-12417

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la Greffière ou au Greffier adjoint d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil, un projet d'avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12417 décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des servitudes temporaires de construction requises sur une partie des lots 1 403 983, 1 403 986, 1 403 990, 1 404 081 et PC-22999 du cadastre du Québec pour permettre les travaux de réfection du viaduc Cartier.

(Réf: 12-3)



CE-2016/1326

**PRÉPARATION – RAPPORT D’ÉVALUATION ET
CÉDULE «A» – RÉFECTION DU VIADUC CARTIER**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'évaluation à préparer le rapport d'évaluation et la cédule «A» concernant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des servitudes temporaires de construction requises sur une partie des lots 1 403 983, 1 403 986, 1 403 990, 1 404 081 et PC-22999 du cadastre du Québec pour permettre les travaux de réfection du viaduc Cartier, prévus au projet de règlement numéro L-12417.

(Réf: 12-3)

CE-2016/1327

**INSTALLATION DE PANNEAUX DE STATIONNEMENT
RUE DU PLATEAU-OUIMET**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que l'installation de panneaux de stationnement face au 1455 rue du Plateau-Ouimet et dont le détail apparaît au plan portant le numéro 16-SI/093 préparé par le Service de l'ingénierie le 23 mars 2016 soit et, par la présente, est approuvée;

que le Service des travaux publics effectue lesdits travaux;

il est également résolu que le Service des communications et du marketing procède à la distribution d'un avis pour informer les citoyens concernés du changement de la signalisation.

(Réf: 12-5)

CE-2016/1328

**DEMANDE ACCEPTÉE – EXEMPTION
MAURICE BERGMAN**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro CCU-2016-96;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1328
(suite)

d'accepter la demande formulée par M. Maurice Bergman, architecte et représentant le propriétaire, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir quatre-vingt-trois (83) cases de stationnement pour desservir un projet intégré résidentiel composé de deux (2) habitations multifamiliales de quinze (15) étages, avec mezzanine, comprenant au total 286 logements, sur le lot 3 911 616 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2016-96.

(D/U: 2014-3622)
(Réf: 13-1)

CE-2016/1329

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-2001-3663**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-2001-3663 modifiant le règlement L-2000 de la Ville de Laval afin de modifier les normes applicables aux appareils de ventilation, de chauffage et de climatisation pour les usages résidentiels.

(Réf: 13-2)

CE-2016/1330

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-2001-3672**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-2001-3672 modifiant le règlement L-2000 de la Ville de Laval afin d'assurer sa conformité au règlement M.R.C.L.-4.21 en ajoutant et en remplaçant certaines cotes de crues pour la rivière des Mille Îles.

(Réf: 13-3)



CE-2016/1331

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-9500-25**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-9500-25 modifiant le règlement L-9500 de la Ville de Laval afin d'assurer sa conformité au règlement M.R.C.L.-4.21 en ajoutant et en remplaçant certaines cotes de crues pour la rivière des Mille Îles.

(Réf: 13-3)

CE-2016/1332

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-2001-3665**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-2001-3665 modifiant le règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé à proximité de la station de métro de la Concorde.

(Réf: 13-4)

CE-2016/1333

**DEMANDE D'APPROBATION PRÉLIMINAIRE
MAURICE BERGMAN**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro CCU-2016-97;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation préliminaire du projet intégré (AP-2014-14) formulée par M. Maurice Bergman, architecte et représentant le propriétaire, à l'effet de réaliser un projet résidentiel intégré, composé de deux (2) habitations multifamiliales de quinze (15) étages, avec mezzanine, et comprenant au total 286 logements, sur le lot 3 911 616 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2016-97.

(D/U: 2014-2232)

(Réf: 13-5)



CE-2016/1334

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
RÈGLEMENT L-9501-65**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le règlement numéro L-9501-65 modifiant le règlement de construction L-9501 de la Ville de Laval afin de modifier les conditions qui déterminent, selon le type de travaux ou d'ouvrages à réaliser sur certains bâtiments et terrains résidentiels, la nécessité d'obtenir un permis de construction-amélioration ou un certificat d'autorisation.

(Réf: 13-6)

CE-2016/1335

**RECOMMANDATION AU CONSEIL
SECOND PROJET DE RÈGLEMENT L-2001-3674**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adopter le second projet de règlement numéro L-2001-3674 modifiant le règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure du boulevard des Laurentides (côté ouest), à proximité des rues Renaud Ouest et Richard.

(Réf: 13-7)

CE-2016/1336

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CONTRAT «EXE-0211»
ROGERS COMMUNICATIONS CANADA INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adjuger le contrat «EXE-0211» à la compagnie Rogers Communications Canada inc. au montant de 1 894 285,56 \$ concernant les services en mobilité cellulaire, pour une période de trois (3) ans et huit (8) mois prenant fin le 31 décembre 2019, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres du Centre de services partagés du Québec (CSPQ).

(C/T: 1395361)

(Réf: 14-1)



CE-2016/1337

RENOUVELLEMENT – CONTRAT «28761»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017, le contrat «28761» accordé sous l'autorité de la résolution CE-2015/4651 aux compagnies et pour les montants ci-dessous mentionnés pour la location, avec opérateurs, de trois (3) chargeuses et d'une niveleuse pour effectuer les opérations de déneigement, et ce, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et du devis:

Niveleuses

Pavages Chartrand inc.	16 075,80 \$
9212-0872 Québec inc. (Adtech inc.)	16 096,50 \$
Les entreprises Nadeau inc.	18 137,30 \$

Chargeuse

Nordexco inc.	34 061,34 \$
---------------	--------------

(C/T: 1399478)
(Réf: 14-2)

CE-2016/1338

RENOUVELLEMENT – CONTRAT «INV-2729»
LA ROUPA (9274-2097 QUÉBEC INC.)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler, pour une période de douze (12) mois, le contrat «INV-2729» accordé à la compagnie La Roupa (9274-2097 Québec inc.) sous l'autorité de la résolution CE-2014/1193 pour la préparation et la livraison des repas froids pour les détenus, et ce, au montant de 15 349,16 \$, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis.

(C/T: 1399749)
(Réf: 14-3)

CE-2016/1339

RENOUVELLEMENT – CONTRAT «28511» – MAXXAM
ANALYTICS INTERNATIONAL CORPORATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1339
(suite)

de renouveler, pour une période d'un an, le contrat «28511» accordé à la compagnie Maxxam Analytics International Corporation sous l'autorité de la résolution CE-2015/2310 concernant les services d'analyse de laboratoire pour les stations d'épuration des eaux usées et de l'eau potable, et ce, au montant de 177 854,04 \$, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis.

(C/T: 1403025)
(Réf: 14-4)

CE-2016/1340

CESSION DE VÉHICULES – FÊTE DES POMPIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de céder au Service de sécurité incendie les huit (8) véhicules énumérés à la liste jointe au rapport du Service des achats et de la gestion contractuelle du 19 avril 2016 dans le cadre de la grande fête des pompiers de Laval.

(Réf: 14-5)

CE-2016/1341

DEMANDE DE SOUMISSIONS «28872»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que des soumissions soient demandées pour l'achat d'accessoires par catalogue pour les terrains sportifs, volleyball, basketball et tennis;

que le Service du greffe procède à la publication dudit appel d'offres dans le journal Courrier Laval et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, les soumissions devant être déposées au plus tard à 11 heures au bureau du Greffier selon la date mentionnée à l'appel d'offres.

(Réf: 14-6)

CE-2016/1342

**AUGMENTATION – CONTRAT «28078» – SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE STRONGCO**

CONSIDÉRANT que, par sa résolution CE-2012/5862, le Comité exécutif adjugeait le contrat «28078» à la compagnie Société en commandite Strongco au montant de 68 985 \$ pour les services



CE-2016/1342
(suite)

d'inspection, d'entretien et de réparation de la machinerie «Volvo», incluant la fourniture de pièces;

CONSIDÉRANT que l'article 2.14 du document d'appel d'offres mentionne que les quantités peuvent être augmentées ou diminuées, s'il y a lieu, à la discrétion de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'augmentation d'un montant de 82 782 \$ pour les services d'inspection, d'entretien et de réparation de la machinerie «Volvo», incluant la fourniture de pièces, et ce, selon les conditions prévues au contrat «28078» adjugé à la compagnie Société en commandite Strongco.

(C/T: 1403832)
(Réf: 14-7)

CE-2016/1343

RENOUVELLEMENT – CONTRAT «28507»
IGF VIGILANCE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler, pour une période de cinquante-deux (52) semaines, le contrat «28507» accordé à la compagnie IGF Vigilance inc. sous l'autorité de la résolution CE-2015/1554 pour le service d'un agent ou des agents de sécurité dans le cadre des travaux de rénovation des stations d'eau potable pour établir une banque de candidats de remplacement ou surplus de travail, et ce, au montant de 171 082,80 \$, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis.

(C/T: 1403888)
(Réf: 14-8)

CE-2016/1344

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT
CONTRAT «28298» – LES INDUSTRIES CENTAURE LTÉE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil de renouveler, pour une période de vingt-quatre (24) mois, le contrat «28298» accordé à la compagnie Les Industries Centaure Ltée sous l'autorité de la



CE-2016/1344
(suite)

résolution 2014/434, concernant l'acquisition de munitions pour le Service de police, lot 1, et ce, au montant de 288 357,30 \$, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis.

(C/T: 1402561)
(Réf: 14-9)

CE-2016/1345

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT
CONTRAT «28402»**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil de renouveler, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017, le contrat «28402» accordé sous l'autorité de la résolution CE-2014/3944 aux compagnies et aux montants ci-dessous mentionnés pour le tassement de la neige des secteurs 1 et 2, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et du devis:

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Zones</u>	<u>Montants</u>
Réhabilitation Du O inc.	1A	157 671,05 \$
	1F	40 696,86 \$
Transport paysagiste Benoît Charbonneau inc.	1B	141 279,90 \$
Bisson déneigement (9033-4020 Québec inc.)	1C	229 447,70 \$
	2C	153 271,51 \$

(C/T: 1403073)
(Réf: 14-10)

CE-2016/1346

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT
CONTRAT «28404»**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil de renouveler, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017, le contrat «28404» accordé sous l'autorité de la résolution CE-2014/3947 aux compagnies et aux montants ci-dessous mentionnés pour le tassement de la neige des secteurs 4 et 6, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et du devis:



CE-2016/1346 (suite)	<u>Soumissionnaires</u>	<u>Zones</u>	<u>Montants</u>
	Les Entreprises Gaspard inc.	4A	145 534,85 \$
	Réhabilitation Du O inc.	4C	146 663,41 \$
		6A	171 893,45 \$
		6C	131 509,55 \$
	9303-0500 Québec inc.	6B	63 532,89 \$
	(C/T: 1403365) (Réf: 14-11)		

CE-2016/1347 DEMANDE DE SOUMISSIONS «28910»
RÈGLEMENT L-12407

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que des soumissions soient demandées pour des travaux de rénovation et mise aux normes des aires et équipements de jeu sur le territoire lavallois, programme 2016-2017;

que le Service du greffe procède à la publication dudit appel d'offres dans le journal Courrier Laval et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, les soumissions devant être déposées au plus tard à 11 heures au bureau du Greffier selon la date mentionnée à l'appel d'offres.

(Réf: 14-12)

CE-2016/1348 CONTRAT «EXE-0246» – COMAIRCO

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat «EXE-0246» à la compagnie Comairco au montant de 86 231,25 \$ pour l'acquisition, le service et l'entretien de nos équipements et compresseurs de marque Sullair.

(C/T: 1396940)
(Réf: 14-13)



CE-2016/1349

DEMANDE DE SOUMISSIONS «28881»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que des soumissions soient demandées pour la fourniture de bacs roulants aérés et de mini bacs de cuisine, incluant la livraison de porte-à porte;

que le Service du greffe procède à la publication dudit appel d'offres dans le journal Courrier Laval et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, les soumissions devant être déposées au plus tard à 11 heures au bureau du Greffier selon la date mentionnée à l'appel d'offres.

(Réf: 14-14)

CE-2016/1350

DEMANDE DE SOUMISSIONS «28887»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que des soumissions soient demandées pour des travaux de réfection de toiture du Cosmodôme, bassins F et J;

que le Service du greffe procède à la publication dudit appel d'offres dans le journal Courrier Laval et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, les soumissions devant être déposées au plus tard à 11 heures au bureau du Greffier selon la date mentionnée à l'appel d'offres.

(Réf: 14-15)

CE-2016/1351

DEMANDE DE SOUMISSIONS «28783»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que des soumissions soient demandées pour la location d'équipements mécaniques lourds, avec opérateurs, pour effectuer le nettoyage de terrains vacants municipaux et le transport de divers matériaux aux lieux d'élimination ou de valorisation;

que le Service du greffe procède à la publication dudit appel d'offres dans le journal Courrier Laval et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, les soumissions devant être déposées au plus tard à 11 heures au bureau du Greffier selon la date mentionnée à l'appel d'offres.

(Réf: 14-16)



CE-2016/1352

**RENOUVELLEMENT – CONTRAT «28049»
LAVALLÉE & FRÈRES (1959) LTÉE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017, le contrat «28049» accordé à la compagnie Lavallée & Frères (1959) ltée sous l'autorité de la résolution CE-2012/6619 concernant le tassement de la neige des voies de service et des bretelles de l'autoroute Chomedey (A-13), et ce, au montant de 69 067,36 \$, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis.

(C/T: 1403503)
(Réf: 14-17)

CE-2016/1353

**RENOUVELLEMENT – CONTRAT «28070»
ADT CANADA INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler, pour une période de douze (12) mois, le contrat «28070» accordé à la compagnie ADT Canada inc. sous l'autorité de la résolution CE-2013/2933 concernant les services d'entretien et de surveillance des systèmes d'alarme intrusion pour certains bâtiments de Ville de Laval (CLSDS), et ce, au montant de 65 922,60 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis.

(C/T: 1401654)
(Réf: 14-18)

CE-2016/1354

**RENOUVELLEMENT – CONTRAT «28403»
RÉHABILITATION DU O INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler, pour deux (2) saisons hivernales, le contrat «28403» accordé à la compagnie Réhabilitation Du O inc. sous l'autorité de la résolution CE-2014/3943, pour la période du 1^{er} novembre au 30 avril de chacune des années, concernant le tassement de la neige dans le secteur 3A, pour les montants et les saisons ci-dessous mentionnés, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis:



CE-2016/1354 (suite)	Saison 2016-2017 Saison 2017-2018	92 942,11 \$ 92 942,11 \$
--------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

(C/T: 1403296)
(Réf: 14-19)

CE-2016/1355 RECOMMANDATION AU CONSEIL – CONTRAT «28449»
FABCO PLASTIQUES INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adjuger le contrat «28449» à la compagnie Fabco Plastiques inc. au montant de 256 957,74 \$ concernant la fourniture de vannes, raccords, tuyauteries et autres pièces de plastique spécialisées en eau, pour une période de trois (3) ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis;

que la Greffière ou le Greffier adjoint retourne le chèque ou la garantie qui accompagnait la soumission non retenue.

(C/T: 1397582)
(Réf: 14-20)

CE-2016/1356 RECOMMANDATION AU CONSEIL – CONTRAT «28607»
NOUVELLE TECHNOLOGIE (TEKNO) INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'adjuger le contrat «28607» à la compagnie Nouvelle Technologie (Tekno) inc. au montant de 732 896,64 \$ concernant l'acquisition d'un système de relève de compteurs d'eau, pour une période de dix (10) ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis;

que la Greffière ou le Greffier adjoint retourne les chèques ou garanties qui accompagnaient les soumissions non retenues.

(C/T: 1403681)
(Réf: 14-21)



CE-2016/1357

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – AUGMENTATION
CONTRAT «27751» – DUBO ÉLECTRIQUE LTÉE**

ATTENDU que, par sa résolution CE-2014/1985, le Comité exécutif renouvelait le contrat «27751» accordé à la compagnie Dubo électrique ltée, pour une période de deux (2) ans, concernant la fourniture et la livraison de produits électriques variés, et ce, au montant de 2 011 071,02 \$;

ATTENDU que l'article 2.14 du document d'appel d'offres prévoit que les quantités peuvent être augmentées ou diminuées, s'il y a lieu, à la discrétion de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'approuver l'augmentation d'un montant de 517 387,50 \$ concernant la fourniture et la livraison de produits électriques variés, et ce, selon les conditions prévues au contrat «27751» adjudgé à la compagnie Dubo électrique ltée.

(C/T: 1398668)

(Réf: 14-22)

CE-2016/1358

SOUSSIONS «28583» REJETÉES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que toutes les soumissions reçues portant le numéro «28583» concernant les travaux de modification du mail central de la promenade Paton, d'installation d'un éclairage décoratif et de mesures de réduction des îlots de chaleur par des interventions paysagères, règlement L-11699, soient et, par la présente, sont rejetées;

que la Greffière ou le Greffier adjoint retourne les chèques ou garanties qui accompagnaient les soumissions.

(Réf: 14-23)

CE-2016/1359

**DEMANDE DE SOUSSIONS «28834»
RÈGLEMENT L-11699**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1359
(suite)

que des soumissions soient demandées pour des travaux de modification du mail central de la promenade Paton, d'installation d'un éclairage décoratif et de mesures de réduction des îlots de chaleur par des interventions paysagères, prévus au règlement L-11699;

que le Service du greffe procède à la publication dudit appel d'offres dans le journal Courrier Laval et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, les soumissions devant être déposées au plus tard à 11 heures au bureau du Greffier selon la date mentionnée à l'appel d'offres.

(Réf: 14-23)

CE-2016/1360

**RECOMMANDATION AU CONSEIL – AUGMENTATION
CONTRAT «28245»**

ATTENDU que, par sa résolution CE-2013/5786, le Comité exécutif adjugeait le contrat «28245» à la compagnie Demix construction, une division de Holcim (Canada) inc., au montant de 1 012 627,80 \$, plus les taxes applicables, pour la fourniture de mélange bitumineux préparé à chaud pour les opérations des secteurs 3, 4 et 5, et ce, pour une période de trois (3) ans;

ATTENDU que l'article 2.14 du document d'appel d'offres prévoit que les quantités peuvent être augmentées ou diminuées, s'il y a lieu, à la discrétion de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil d'approuver l'augmentation d'un montant de 344 925 \$ concernant la fourniture de mélange bitumineux préparé à chaud pour les opérations des secteurs 3, 4 et 5, et ce, selon les conditions prévues au contrat «28245» adjudgé à la compagnie Demix construction, une division de Holcim (Canada) inc.

(C/T: 1403133)

(Réf: 14-24)

CE-2016/1361

RECOMMANDATION AU CONSEIL – CONTRAT «28481»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1361
(suite)

que recommandation soit faite au Conseil d'adjuger le contrat «28481» aux compagnies et aux montants ci-dessous mentionnés pour la fourniture de pièces et d'équipements de jeux avec installation sur demande, pour une période de trois (3) ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et du devis:

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Lots</u>	<u>Montants</u>
Techsport inc.	1	385 798,61 \$
Équipements récréatifs Jambette inc.	2	16 521,91 \$

que la Greffière ou le Greffier adjoint retourne les chèques ou garanties qui accompagnaient les soumissions non retenues.

(C/T: 1403005)
(Réf: 14-26)

CE-2016/1362

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT
CONTRAT «28468»**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que recommandation soit faite au Conseil de renouveler, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017, le contrat «28468» accordé sous l'autorité de la résolution CE-2014/5071 aux compagnies et aux montants ci-dessous mentionnés pour le tassement de la neige dans diverses zones sur le territoire lavallois, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et du devis:

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Zones</u>	<u>Montants</u>
Lavallée & Frères (1959) ltée	3B	199 674,55 \$
	3C	200 401,43 \$
Les Entreprises Jacluc inc.	5A	203 962,59 \$
Aurèle Côté inc.	5E	222 827,07 \$

(C/T: 1404764)
(Réf: 14-27)

CE-2016/1363

**RENOUELEMENT – CONTRAT «28394»
TRANSPORT DANNY MONTREUIL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2016/1363
(suite)

de renouveler, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017, le contrat «28394» accordé à la compagnie Transport Danny Montreuil inc. sous l'autorité de la résolution CE-2015/3364 concernant le tassement de la neige, zone 4D, et ce, au montant de 81 731,77 \$, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis.

(C/T: 1404693)
(Réf: 14-28)

CE-2016/1364

DEMANDE DE SOUMISSIONS «28902»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que des soumissions soient demandées pour la location, sans opérateur, de véhicules, de machinerie et d'équipements divers;

que le Service du greffe procède à la publication dudit appel d'offres dans le journal Courrier Laval et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, les soumissions devant être déposées au plus tard à 11 heures au bureau du Greffier selon la date mentionnée à l'appel d'offres.

(Réf: 14-29)

CE-2016/1365

DEMANDE DE SOUMISSIONS «28877»
RÈGLEMENT L-12182

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que des soumissions soient demandées pour des travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue dans le prolongement de la rue Jean-Paul-Sartre, prévus au règlement L-12182;

que le Service du greffe procède à la publication dudit appel d'offres dans le journal Courrier Laval et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, les soumissions devant être déposées au plus tard à 11 heures au bureau du Greffier selon la date mentionnée à l'appel d'offres.

(Réf: 14-30)



CE-2016/1366

DEMANDE DE SOUMISSIONS «28903»

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que des soumissions soient demandées pour la fourniture de sable lavé;

que le Service du greffe procède à la publication dudit appel d'offres dans le journal Courrier Laval et sur le système électronique d'appel d'offres SEAO, les soumissions devant être déposées au plus tard à 11 heures au bureau du Greffier selon la date mentionnée à l'appel d'offres.

(Réf: 14-31)

CE-2016/1367

AUTORISATION DE PAIEMENT – FACTURES MAI ET JUIN 2016 – SOUMISSION «OS-28018»

CONSIDÉRANT que, par sa résolution CE-2016/898, le Comité exécutif approuvait l'augmentation d'un montant de 24 616 \$, plus les taxes applicables, pour le compostage de matière organique en andains retournés au site de compostage situé au 4026 boulevard Dagenais Ouest, et ce, selon les conditions prévues au contrat «OS-28018» adjugé à la compagnie 142975 Canada ltée (Mironor);

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le paiement des factures à recevoir pour les mois de mai et juin 2016 pour un montant maximum de 24 616 \$, plus les taxes applicables.

(Réf: 14-32)

CE-2016/1368

VIREMENT DE CRÉDITS – TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits au montant de 78 741 \$ formulé par le Service des travaux publics requis pour l'exécution de travaux d'urgence du ponceau situé sur le boulevard des Mille-Îles, à l'est de la montée du Moulin:



CE-2016/1368
(suite)

du poste budgétaire: 28101-1751-00-119990
au poste budgétaire: 53184-4511-00-117350-TP601

(Réf: 15-1)

CE-2016/1369

**ACHAT DE CHLORURE DE SODIUM POUR DÉGLAÇAGE
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) soit autorisée à procéder, pour et au nom de Ville de Laval et avec les autres municipalités intéressées, à la préparation des documents devant servir à l'appel d'offres pour l'achat regroupé de chlorure de sodium nécessaire aux activités de la municipalité pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018;

qu'afin de permettre à l'Union des municipalités du Québec de préparer son document d'appel d'offres, Ville de Laval s'engage à lui préciser les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement, en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

que Ville de Laval s'engage, si l'Union des municipalités du Québec recommande l'adjudication d'un contrat, à respecter les termes du présent mandat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

que Ville de Laval reconnaisse que l'Union des municipalités du Québec recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2016-2017, ce pourcentage est fixé à 0,95% pour les municipalités membres de l'Union des municipalités du Québec et à 1,6% pour les municipalités non membre.

(Réf: 15-2)

CE-2016/1370

**RENOUVELLEMENT – CONTRAT «28062»
AURÈLE CÔTÉ INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler, pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 30 avril 2017, le contrat «28062» accordé à la compagnie Aurèle Côté inc. sous l'autorité de la résolution CE-2012/6623 pour le tassement



CE-2016/1370
(suite)

de la neige et le déglacage des bretelles de l'autoroute Jean-Noël Lavoie (A-440), et ce, au montant de 105 954,27 \$, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et du devis.

(C/T: 1403551)
(Réf: 15-3)

CE-2016/1371

PROCHAINE SÉANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que la prochaine séance du Comité exécutif soit tenue le mercredi 4 mai 2016 à 9 heures.

À 10 heures, tous les items ayant été considérés, M. Marc Demers, maire et président du Comité exécutif, déclare la séance close.

M. Marc Demers, maire et
président du Comité exécutif

Me Chantal Sainte-Marie, greffière